

Communiqué de presse

2 juillet 2019

Lors de sa dernière réunion, la Commission Swiss GAAP RPC a traité, entre autres, les thèmes suivants:

- **Projet Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»**

P. Balkanyi, responsable du groupe de travail, a présenté à la Commission l'état actuel du projet de remaniement de la norme Swiss GAAP RPC 30. Parmi les sujets abordés en particulier et discutés au sein de la Commission, citons les variantes possibles de traitement du goodwill et les éventuels développements du concept. Il a principalement été question de thèmes comme le droit de vote pour l'activation du goodwill ou la compensation avec les fonds propres, la première évaluation d'actifs immatériels repris, le traitement des pertes de valeur ainsi que les questions de publication.

Pour toute question et suggestion à propos du remaniement de la norme Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés», veuillez contacter:

Patrick Balkanyi, membre du comité d'experts/responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél.: 058 792 26 76

- **Procédure d'examen des subventions, des allocations et des aides**

Michael Annen, responsable du projet, a présenté à la Commission les résultats de la procédure d'examen des subventions, des allocations et des aides. Il est apparu que dans la pratique, il n'y avait aucune uniformité dans la présentation des comptes et qu'il y avait beaucoup à faire. Parmi les thèmes importants, citons en particulier le champ d'application et la délimitation du concept, l'application du principe brut/net, la réalisation de bénéfices, la prise en compte éventuelle de possibles remboursements ou réserves de propriété, de prestations en nature ou services à titre gracieux ou à prix préférentiel ainsi que de publications.

Des possibilités de règlement résident dans l'élaboration d'une recommandation propre ou dans le fait de compléter des recommandations Swiss GAAP RPC.

La Commission a décidé à l'unanimité de lancer un projet d'élaboration de règles sur les subventions, allocations et aides.

Pour toute question ou suggestion relative au projet sur les subventions, allocations et aides, veuillez contacter:

Michael Annen, membre du comité d'experts/responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél.: 041 729 51 00

- **Élection d'un nouveau membre au comité d'experts**

La Commission a élu à l'unanimité Dr. Silvan Loser pour succéder à Prof. Dr. R. Eberle en comité d'experts.

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser à:

Prof. Dr. Peter Leibfried, président de la Commission de la Fondation RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél.: 071 224 76 30

La Commission RPC (www.fer.ch/fr) est l'organe de présentation des comptes publics dont les recommandations pour le «Swiss Reporting Standard» et le «Standard pour les sociétés immobilières» sont reconnues par SIX Exchange Regulation et largement répandues dans les domaines relevant du droit privé et public. La présentation des comptes conformément aux Swiss GAAP RPC donne une image fidèle de la situation patrimoniale, de l'état des finances et du résultat (True & Fair View, Fair Presentation).